

En plus des règles générales en vigueur, respecte les règles locales concernant :

> **L'environnement**
(faune et flore : survol, zones sensibles);

> **la réglementation aérienne**
(limites d'altitude, horaires, zones interdites);

> **l'accès et l'utilisation de ce site**
(itinéraire, parkings, riverains, préparation et pliage).



> Avant de partir : n'oublie jamais ta visite prévol et vérifie tes accrochages.

> En vol : observe les autres et veille à respecter les priorités.

> **Pilote, tu voles sous ta propre responsabilité,** Quelles que soient les conditions et l'équipement de ce site !

 > Comply with the French flying rules.
> Ask about and follow local ground and flying regulations.
> **On the ground or during flying,** be covered by third-party insurance.

 **En cas d'accident : appeler le 112**
sauf dispositif local précisé.

> Soyez précis et concis.
> Donnez la position exacte de l'accidenté (*nom du lieu, accessibilité, position GPS*) et si possible son état supposé.

DECOLLAGE DU BOUC BLANC

Orientation : Nord - Ouest

Altitude : 2160 m

Dénivelé : 900m : Le Praz / 1310m : Bozel

Atterrissage : Le Praz - **Altitude :** 1260 m

Atterrissage : Bozel - **Altitude :** 850 m

Site de décollage idéal avec brise nord ouest.

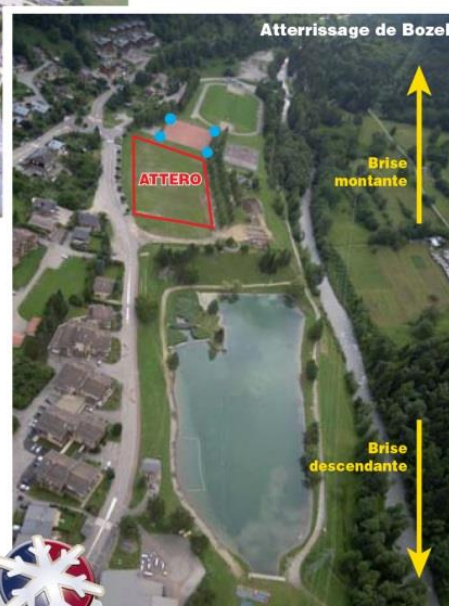
Interdiction de survoler l'altiport et de voler dans le couloir aérien.

A l'atterrissage du Praz et de Bozel, la brise est généralement descendante en début de matinée et montante en milieu de matinée puis se renforce en cours de journée. L'atterrissage du Praz peut être turbulent par forte brise. Faire attention à Bozel en approche par brise montante aux 4 poteaux d'éclairage situés aux 4 coins du terrain stabilisé rouge situé entre l'atterrissage et le terrain de foot (En bleu sur la photo).

Club local : Natur'ailes

Balise météo de Courchevel (code 118) :

- **Téléphone : 0825 150 289** (0,15€ / minute)
- **Site Wap** à l'adresse <http://wap.balisemeteo.com>



COURCHEVEL
SAVOIE - FRANCE

L'aile delta, le parapente et le cerf-volant acrobatique ou tractif sont les plus accessibles des sports aériens de plein air.

La FFVL compte plus de 30 000 licenciés répartis dans plus de 500 clubs. Elle regroupe aussi près de 160 écoles associatives et professionnelles qui défendent un label de qualité.

Ayant adopté une chartre de l'environnement, la FFVL s'engage pour que le vol libre soit une activité qui respecte la nature.

Spectateurs, accompagnateurs et pilotes, soyez responsables et partenaires de cet engagement.

Avec le soutien de ses clubs affiliés et de ses partenaires, la FFVL gère, entretient et subventionne plus de 500 sites de vol libre.

Adhérer à la FFVL, c'est participer à la sauvegarde des sites.

PAS DE VOL LIBRE
SANS SITES



TOUT SAVOIR :
FFVL
4, rue de Suisse
06000 Nice
Tél. 04.97.03.82.82
Fax 04.97.03.82.83
www.ffvl.fr
ffvl@ffvl.fr

Fréquence
radio de sécurité
réservée
au vol libre :

143,9875 MHz
Ne l'encombrez pas inutilement !